Archives parlementaires

Renvoi au comité d'instruction publique et de correspondance de l'adresse de l'assemblée populaire de Poiseux, district de Nevers, qui demande un secours pour meubler le nouveau temple de la Raison, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique et de correspondance de l'adresse de l'assemblée populaire de Poiseux, district de Nevers, qui demande un secours pour meubler le nouveau temple de la Raison, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 176-177;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31960_t1_0176_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

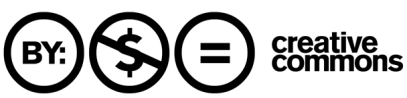

[*Nantua, 24 pluv. II. Au prés. de la Conv.*] (1)

« Et nous aussi, habitant des *montagnes* les plus escarpées, nous avons à offrir à la patrie 686 chemises, 2 cols, 70 paires de bas, 41 paires de souliers, 3 serviettes, 20 draps, 8 couvertures, du vieux linge, 379 l. 19 s. 6 d., 2 habits d'uniforme, 7 vestes, un sabre, un chapeau, un bonnet de police et 11 chemises appelées ci-devant de pénitents.

Mais dis à la Convention que la matière première de ces chemises et linges a crû sur le front *majestueux de nos rochers, que des* rayons purs du plus bel astre de la nature tant vivifiée et que bien d'autres offrandes encors suivront de près celle-ci.

S. et F. Vive la République. »

VANEL, JANTET, BLANCHET, CAIRE (vice-présid.), QUICHON (agent nat.), VUILLARD (secrét. gén.).

[*Etat des dons, 24 pluv. II*]

Municipalités	Dates	Quantités de								
		Chemises	Cols	Paires de bas	Paires de souliers	Serviettes	Draps	Couvertures	Vieux linge	Argent
St-Martin du Fusne..	19 Niv.	78	»	3	»	2	1	»	1	57 9 6
Vologna t	Id.	13	»	»	1	»	»	»	»	» » »
Vieux d'Isenave	22	48	»	2	2	»	»	»	1	65 5 »
Ochiaz	Id.	25	»	1	2	»	»	»	»	18 » »
Villes	23	44	»	1	»	»	1	»	»	» » »
Arlod	Id.	24	»	»	»	»	»	2	»	» » »
Bouvant et Massiats .	Id.	20	»	»	»	»	3	»	10 livres	» » »
Musinans	Id.	11	»	5	2	»	»	4	1	» » »
Condamine	25	14	»	1	»	»	»	»	Id.	» » »
Matafelon	27	25	2	2	»	»	7	»	»	14 10 »
Veyziat	29	42	»	1	»	»	2	»	»	62 10 »
Geovreyssiat	4 Pluv.	15	»	»	»	»	»	»	»	66 » »
Chizery	6	40	»	5	»	»	»	»	»	» » »
St-Germain de Joux .	13	18	»	3	»	»	»	2	»	63 5 »
Chevillard	Id.	28	»	2	»	»	1	»	»	18 5 »
Giron	16	16	»	»	6	»	»	»	»	14 15 »
Billiat	Id.	81	»	28	6	»	»	»	»	» » »
Montanges	Id.	46	»	1	5	»	»	»	»	» » »
Chatillon	22	98	»	15	17	1	5	»	1	» » »
Total		686	2	70	41	3	20	8		379 19 6

Plus 2 vieux habits d'uniforme, 7 vestes, 1 sabre, 1 chapeau et 11 habits de pénitents.

5

La commission administrative provisoire du district de Brest demande à la Convention *qu'elle reste à son poste, et continue* d'exterminer les tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Brest, 24 pluv. II*] (3)

« Citoyens représentants,

Vous avez décrété le desséchement des marais pour l'accroissement de l'agriculture. A ce bienfait, vous en ajouterez un autre. Vous décréterez l'entier anéantisement de la tyrannie. C'est avec de la poudre et du canon que le peuple français apprendra bientôt aux despotes coalisés ce que vaut la liberté !

Législateurs, vous continuerez de rester fermes et inébranlables sur le rocher d'où ce peuple, qui vous y a placés, vous contemple, rocher contre lequel se brisent tous les traits lancés par les despotes et leurs agents perfides ! Ni paix, ni trêve avec les tigres couronnés jusqu'à ce que leurs esclaves n'aient reçus de vous des instituteurs en liberté ! »

J.X. VATRIN aîné (*agent nat.*), BRANDER (*présid.*), J.M. LORANS, BAYLE, P. MOLLARD aîné, DENOMBEZ, CONTREGALANT, CAMAREC, Nicolas DUVAL.

6

Les membres composant l'assemblée populaire de Poiseux, district de Nevers, demandent, attendu qu'ils sont très pauvres, qu'il leur soit accordé une somme quelconque pour se pro-

(1) C 291, pl. 928, p. 1, 2.
(2) *P.V.*, XXXI, 348. *C. Eg.*, n° 550; *J. Paris*, n° 415. *B^in*, 30 pluv.
(3) C 291, pl. 934, p. 24.

curer les statues, représentations et meubles qu'exgie le temple de la Raison, à laquelle ils ont dédié leur ci-devant église : ils invitent la Convention à rester à son poste.

Renvoyé au comité d'instruction publique et de correspondance (1).

[*Poiseux, 6 pluv. II. A la Conv.*] (2)

« Citoyens,

Animés par le désir le plus vif de marcher sur vos traces et manifester à la République entière une et indivisible, le zèle, le dévouement du plus haut patriotisme que l'amour, la gloire de la nation, la liberté et l'égalité que vous avez si sagement décrétés nous inspirent, nous osons avec cette hardiesse que nous donne cette liberté vous donner avis que nous venons de former une Société populaire dans notre petite et indigente commune.

Nous avons senti qu'elle étoit d'autant plus utile, que depuis que le citoyen Fouché alors représentant du Peuple dans ce département de la Nièvre qui ayant mis en vigueur la loi relative à la liberté du culte a heureusement déterminé plusieurs prêtres, dont le nôtre est du nombre, à faire abdication, il n'étoit plus possible d'assembler la commune qui cherchoit toujours à tenir à l'ancien régime, c'est-à-dire à chômer ou se reposer les fêtes et dimanches et non les jours de décades; de-là, il en résultoit qu'il n'étoit pas possible de lui communiquer vos décrets ni pouvoir l'instruire : toutes choses pesées, nous avons senti que pour écarter, anéantir et ôter généralement toute idée de cet ancien régime, qui auroit pu encore s'accroître en se propageant dans le fanatisme, la royauté et la féodalité; nous avons donc pris ce parti sage d'établir une société populaire qui n'a pour base de notre part que de rappeler tous les esprits égarés à l'ordre. Mais pour parvenir à la perfection à laquelle nous nous proposons d'amener nos frères aveugles en cherchant à leur dessiller les yeux, et notre commune indigente et même très indigente, nous osons vous inviter de vouloir bien nous faire expédier gratis votre Bulletin et ordonner qu'il nous soit accordé une somme quelconque pour nous mettre à même de nous procurer toutes les statues, représentations et meubles qu'exige un temple de Raison, tel que nous désirerions former le nôtre, dans lequel les fondements sont et seront toujours le résultat des preuves du civisme le plus pur que puisse jamais désirer la fraternité, la liberté et l'égalité.

C'est dans ces vrais sentiments du patriotisme sans culotte que nous espérons tout de vous et que nous sommes avec fraternité vos concitoyens.

Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive la Montagne, Vivent les sans-culottes, Vive la Liberté, ou la mort. »

ROBILLEAU, VALOIS, CHASTIGNIER, LANE, VALOIS, CAILLAT (*v.-présid.*), DEBOURGET (*greffier*), BOISSON (*présid.*), LAROQUE, LANGLOIS, PAPONAT, PROVOST, MITOT.

(1) *P.V.*, XXXI, 348.
(2) D^{XL} 20, *don.* 157, *p.* 11.

7

La société populaire de Rougon invite la Convention à poursuivre les tyrans, et à ne prêter l'oreille à aucune proposition de paix jusqu'à leur entière extermination (1).

[*Rougon, 8 niv. II. A la Conv.*] (2)

« Représentants d'un peuple libre, le plus grand de l'univers, vous vous êtes montrés dignes de vos mandants; vous avez su découvrir la trame odieuse et scélératesse des tyrans coalisés qui vouloient replonger l'empire dans la servitude; vous avez su abattre l'orgueil des villes traîtresses à leur patrie; vous avez su mettre un frein indissoluble à l'audace, et à la témérité du parti sectionnaire et fédéraliste; vous avez su prévenir la guerre civile, que tous les ennemis de l'Etat fomentoient dans tous les coins de la France, par une contenance fière audacieuse et inébranlable; vous avez imprimé en caractère ineffaçables, dans le cœur de tous les vrais François, que vous étiez les dignes mandataires d'un peuple qui veut absolument être libre; vous en êtes les organes, son bonheur est entre vos mains. Ne remplissez pas à demi votre tâche. Vous avez beaucoup fait. Mais il vous reste encore beaucoup à faire. Ne quittez votre poste, qu'après que le territoire de la République sera purgé de ses ennemis domestiques; qu'ils expirent les traîtres sous le glaive de la loi, qu'aucune considération humaine ne leur fasse trouver grâce, imitez l'exemple de Brutus ou pour mieux dire, donnez vous mêmes l'exemple à l'univers. Que cet univers vous contemple et vous admire non seulement par la sagesse de vos lois, mais par la punition terrible que la nation demande des coupables. Songez dans quel dédale de maux affreux, l'Assemblée Constituante a plongé la France par un décret d'amnistie générale sans motifs, sans conditions, et sans limites, songez enfin que s'il est doux de pardonner, il est utile de punir Toulon, cette ville traîtresse est rentrée au pouvoir des François, le détail des événements est encore ignoré; qu'els qu'ils soient, la nation se repose sur ses représentants, la vengeance qu'elle doit tirer des traîtres toulonnais. Montrez-vous dignes de plus en plus de sa confiance, que dans les mêmes temps que vous faites punir ses enfants rebelles, que le fer et le feu soient portés chez les nations barbares, qui ont voulu entraver la marche révolutionnaire du peuple françois et qui ont voulu le replonger dans l'esclavage. Tous leurs efforts ont été impuissants jusqu'au jourd'hui, ils le seront désormais; ils viendront tous se briser contre l'arbre de la liberté. Un génie tutélaire veille sur les destinées de ce peuple généreux, de ce peuple vraiment philosophe, qui ne veut que la liberté et l'égalité.

Représentants d'un peuple si magnanime, achevez votre ouvrage, ne prêtez l'oreille à aucune proposition de paix jusqu'à ce que la destruction de tous les tyrans de l'Europe soit

(1) *P.V.*, XXXI, 348. *B^{in}*, 30 pluv.
(2) *C* 292, *pl.* 942, *p.* 25.